



Formation Audit Conseil

PREVENTION - SECURITE

REFERENT SECURITE

DUREE :
5 jours

PUBLIC :
Toute personne
amenée à exercer la
mission du référent
sécurité.

**OBJECTIFS
PEDAGOGIQUES :**
A l'issue de la
formation, le stagiaire
sera capable de :
Définir les missions et
les prérogatives de
l'animateur sécurité.
Connaître les enjeux
de la prévention et les
indicateurs de progrès.
Connaître la
réglementation santé-
sécurité.
Mettre en œuvre les
leviers et les outils de
management de la
sécurité.
Définir et mener un
plan d'action de
mesures correctives
adapté à son
entreprise.

**MOYENS
PEDAGOGIQUES :**
Alternance d'exposés
théoriques et d'ateliers
pratiques. Moyens
humains : Formateur
expert dans le
domaine

NOTRE PLUS :
SMV ACADEMY :
Accompagnement
avant, pendant et
après la formation par
nos formateurs

🔍 LES ENJEUX DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- ▶ Enjeux humains, statistiques et indicateurs sécurité
- ▶ Définitions
 - Accident du travail
 - Maladie professionnelle
- ▶ Enjeux financiers
 - Coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles
 - Gestion administrative
- ▶ Enjeux réglementaires
 - L'obligation de sécurité de l'employeur et des salariés
 - Principes généraux de prévention
 - Les obligations réglementaires
 - Les responsabilités

🔍 CONSTRUIRE UNE DEMARCHE DE PREVENTION

- ▶ L'évaluation des risques et le document unique
- ▶ Indicateurs et objectifs de sécurité
- ▶ Les plans d'actions
- ▶ La documentation sécurité

🔍 L'ORGANISATION SANTE SECURITE

- ▶ Rôle et mission des différents acteurs : direction, encadrement, CHSCT, médecin du travail

🔍 L'ANALYSE DES ACCIDENTS ET DES INCIDENTS

- ▶ Intérêt de l'analyse des accidents du travail
- ▶ La méthode de l'arbre des causes

🔍 LES FORMATIONS SECURITE ET L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

- ▶ Organisation de l'accueil des nouveaux arrivants
- ▶ Organisation des formations de sécurité obligatoires

🔍 LA SECURITE DES EQUIPEMENTS ET DES LIEUX DE TRAVAIL

- ▶ La conformité des lieux de travail et des équipements
- ▶ Les vérifications et les contrôles périodiques obligatoires
- ▶ Les équipements de protections individuelles et collectives sur les lieux de travail.

- **Evaluation de fin de formation**

V2.22/3/2022